

## TOURNOI des « 500 » POINTS

Gymnase Yves du Manoir, BOURGES.

Cette épreuve est réservée aux pongistes ayant entre 500 et 599 points sur la licence traditionnelle en début de seconde phase.

Ce tournoi se déroulera en un tableau unique, mixte et ouvert à toutes les catégories d'âge. Le coefficient de cette épreuve sera 0.5.

Au moins 4 matchs par personne seront disputés.

Les 4 premiers seront récompensés par le comité du Cher.

Le coût de la participation est de 2€ pris sur le compte club

Elles sont à envoyer au plus tard pour le....., elles devront parvenir exclusivement et directement par courriel (tableau ci-joint) à

Daniel SAMBOL : [ad18tt@gmail.com](mailto:ad18tt@gmail.com)

En espérant que cette compétition soit de nouveau un succès recevez mes amitiés pongistes.

Sportivement

Daniel SAMBOL

06 10 36 04 22

